

COORDINATION OPC : nouvelles pratiques professionnelles de la mission OPC PROGRAMME 2011

CONTEXTE ET MOTIFS

Se positionner sur une mission complémentaire de maîtrise d'œuvre.
Optimiser le développement et la rentabilité de vos activités.
Apporter un service complémentaire à vos clients.
Maîtriser un nouveau savoir-faire organisationnel.

OBJECTIFS

À la suite de ce stage, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les enjeux de la mission O.P.C et de la maîtrise des délais d'une opération de construction.
- Identifier la mission du responsable O.P.C. du chantier.
- Négocier la mission O.P.C.
- Identifier les nouvelles techniques spécifiques permettant d'assurer la mission O.P.C.

PUBLIC ET DÉBOUCHÉS

être architecte, ingénieur, technicien de bureau d'études techniques, collaborateur ou responsable de travaux d'une entreprise d'architecture, ou de services techniques.
Posséder une expérience professionnelle de suivi de travaux est préférable.

DURÉE ET COÛT DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures de formation
Coût : 660 euros net de taxes

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil des stagiaires
Présentation de la mission OPC
La mission OPC et la loi MOP
La théorie de l'ordonnancement
La mission OPC en phase études
La préparation du chantier
Le planning
La mission O.P.C. en phase chantier
Évaluation du responsable OPC
Les honoraires et le contrat.

INTERVENANT

Maurice Caradant
Ingénieur INSA-Architecte DPLG
Directeur CARADANT Bureau d'Etudes
Expert près la Cour d'Appel de Toulouse
Professeur Associé INSA de Toulouse

PROCÉDURE D'ÉVALUATION

Évaluation continue pendant la formation.

ORGANISME DE FORMATION

MC FORMATION
3 rue des Charrons - 31700 Blagnac
Tel : 05 61 157 993 - Fax : 09 55 677 093
Messagerie : mc.formation@wanadoo.fr

N° de déclaration d'existence : 73.31.02550.31

Responsable pédagogique
Maurice CARADANT

LIEU DE FORMATION

MC Formation, 3 rue des Charrons, 31700 Blagnac

RENSEIGNEMENTS

Pôle de formation Midi-pyrénées
<http://www.polearchinformation.org/accueil.html>

Nadia Sbiti, Directrice du Pôle de formation Midi-pyrénées.
pole.archinformation@Gmail.com
05 62 11 49 32,

MC Formation, 3 rue des Charrons, 31700 Blagnac
www.mcformation.com
mc.formation@wanadoo.fr
05 61 15 79 93

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

1/ Remplir la demande d'inscription sur le site du Pôle Midi-Pyrénées :
<http://www.polearchinformation.org/accueil.html>

2/ Imprimer le devis et l'envoyer avec le **règlement de l'acompte à l'ordre de MC FORMATION** à l'adresse suivante : **MCFORMATION 3 rue des Charrons, 31700 Blagnac**

3/ Faire la demande de prise en charge à votre OPCA (OPCA PL, FIF PL, FAFIEC, AGEFOS, etc.) et joindre à l'imprimé de demande de prise en charge, le programme et le devis.

CONDITIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

COORDINATION OPC : nouvelles pratiques professionnelles de la mission OPC PROGRAMME 2011

1/ L'inscription est définitive, uniquement si elle est accompagnée du règlement : Pour les formations d'une durée supérieure à 3 jours : 30% d'acompte à l'inscription, le solde, le premier jour de formation

2/ Le centre de formation se réserve le droit d'ajourner le stage, au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette éventualité, aucune indemnité ne sera due par MC FORMATION et le règlement sera restitué.

3/ Pour toute annulation faite par le stagiaire moins de 15 jours avant le début du stage, le dédit de 30% du coût de stage sera facturé au stagiaire. Pour toute annulation faite par le stagiaire moins de 8 jours avant le début du stage, le dédit de 100% du coût de stage sera facturé au stagiaire.

4/ En cas d'abandon ou d'absence d'un participant en cours de stage, le stage sera facturé en totalité au stagiaire.

5/ Dans le cas où un participant est empêché d'assister effectivement à la session à laquelle il est inscrit, son entreprise peut lui substituer un autre collaborateur avec l'accord préalable du centre de formation et sous réserve d'avoir les pré-requis demandés, avant le début du stage.